VILLE DE GAILLARD

74240

- - -

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU CCAS

2023.44

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- - - -

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, LE VINGT QUATRE FEVRIER 2023
Le Conseil d'administration du centre commune d'action sociale de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle Eugène Collomb, sous la présidence de Madame Isabelle VINCENT vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 13

Date de convocation du Conseil d'administration : 20 février 2023

Etaient présents : Mme VINCENT, Vice-Présidente
Mmes SIMULA, KAMANDA, GALY, KEFFIF
MM. DEGUIN, COCHINAIRE

Etaient absents représentés : Procuration de M. BLOUIN, président à Mme VINCENT vice-présidente – Mme BASTIAN à Mme GALY – M.CORNEC à M.COCHINAIRE – M.FOURNIER à Mme SIMULA

Etaient absents excusés : Mme BOCCARD - M.PERILLON

Secrétaire de séance : Mme SIMULA

Après en avoir délibéré par 11 voix pour (Mmes VINCENT, Vice-Présidente – SIMULA – KAMANDA – GALY – KEFFIF – BASTIAN – et MM., BLOUIN – DEGUIN – COCHINAIRE – CORNEC – FOURNIER)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
VU LE ROB ;

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires, sur la base d'un rapport sur le budget (joint en annexe), avant le vote du budget primitif de l'exercice 2023

Article 1 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex – Tél : 04.76.42.90.00 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT et DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Antoine BLOUIN

La Secrétaire de Séance,
Catherine SIMULA

C.C.A.S. DE GAILLARD 74 (Haute-Savoie)

Délibération devenue exécutoire compte tenu : 17/03/23
de sa réception en Sous-Préfecture le : 17/03/23
de sa mise en ligne le :

Accusé de réception en préfecture
074-267400448-20230224-2023_44-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023